

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UN BATIMENT LOGISTIQUE AUCHAN à Duttlenheim

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AUCHAN HYPERMARCHES LOGISTIQUE

Nom, prénom et qualité de la personne

François PERRROT

habilitée à représenter la personne morale

Directeur logistique régional

RCS / SIRET

8 3 2 2 3 5 4 0 2 0 0 0 1 9

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 : Travaux et constructions créant une surface de plancher comprise entre 10000 m ² et 40000 m ² .	Extension d'un bâtiment représentant une surface de plancher d'environ 20 000 m ² .
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols (déboisements en vue de la reconversion des sols, superficie de plus de 0,5 ha).	Défrichement de bosquets représentant 2,1 ha environ.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit principalement l'extension de l'entrepôt logistique existant, exploité par AUCHAN sur la zone d'activité de Duttlenheim.

Cette extension sera contiguë au bâtiment existant, sur sa partie ouest et s'accompagnera du réaménagement des voiries, bassins et espaces verts dans cette zone. Elle s'étendra en partie sur une zone qui regroupait initialement une charcuterie industrielle (détruite) et un entrepôt frigorifique (bâtiment à détruire dans le cadre des travaux). Un garage désaffecté sera également démolé pour permettre l'extension des voiries et parkings PL et VL en partie est.

De petits travaux annexes sur le bâtiment existant sont également prévus : ouverture de portes de quais, rafraîchissement des façades, extension du local déchets, modifications des entrées sur site.

Ces travaux de réaménagement du site entraîneront la restructuration des réseaux d'eaux pluviales (destruction de bassins existants et création de nouveaux bassins) et des espaces verts (destruction de zones boisées, création de nouveaux espaces verts).

4.2 Objectifs du projet

Ce projet répond à la demande de la société AUCHAN qui voit son activité évoluer, nécessitant la création de nouvelles plateformes logistiques pour alimenter ses magasins. Il est associé à la création d'un entrepôt frigorifique sur la commune de Vendenheim.

Cet entrepôt destiné au stockage de produits distribués par les magasins du groupe, hors produits frais, desservira la région Grand Est. L'activité de la charcuterie étant arrêté et le bâtiment détruit, l'entrepôt frigorifique étant obsolète et trop petit (remplacé par celui de Vendenheim), l'espace ainsi disponible sur le site d'Auchan permet de développer de nouvelles surfaces de stockage tout en conservant l'entrepôt principal existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site initial se compose :

- d'un bâtiment principal abritant des cellules de stockage à température ambiante ("stockage dit "sec"), des locaux techniques et des bureaux.
- un petit entrepôt frigorifique indépendant,
- un atelier mécanique désaffecté,
- un bâtiment de regroupement de déchets.

Dans le cadre du projet :

- l'entrepôt frigorifique sera démoli à la mise en activité du site de Vendenheim,
- l'atelier mécanique sera démoli,
- un auvent sera ajouté le long du bâtiments "déchets"
- trois cellules de stockage d'environ 18000 m² seront construites le long de la façade ouest de l'entrepôt existant. Des locaux techniques et des bureaux seront associés.

Les accès, les voiries et les différents réseaux seront adaptés pour la desserte des nouveaux locaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité des nouvelles surfaces de stockage sera équivalente à celle exercée aujourd'hui sur site. Cet établissement est dédié à la logistique des produits vendus par le groupe Auchan en région Grand Est, hors produits frais. Il s'agit de produits de grande consommation, qui, dans leur grande majorité ne présentent pas de risque spécifique (produits alimentaires en majorité). Quelques produits "chimiques" seront cependant présents en petites quantités : liquides inflammables et aérosols (produits cosmétiques), eau de javel, etc.

Les marchandises en provenance des différents fournisseurs et centrales d'achats arrivent sur site, y sont stockés puis redistribués vers chaque magasin en fonction de ses besoins.

On notera qu'il n'y a pas de fabrication sur place, ni de conditionnement de produits. Les marchandises arrivent conditionnées et repartent dans leur emballage d'origine. Il n'y a pas de transformation de matière.

L'extension de l'établissement entraînera l'embauche d'une cinquantaine de personnes.

L'activité se déroule 24h/24 en trois équipes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La destruction de la charcuterie a fait l'objet d'un permis de démolir.

L'extension du bâtiment est soumise au dépôt d'une demande de permis de construire qui intégrera la démolition de l'entrepôt frigorifique et de l'atelier.

L'établissement étant aujourd'hui soumis à un arrêté préfectoral au titre des ICPE, un Porter à connaissance sera déposé parallèlement au PC.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain :	16,5 ha
Surface des bâtiments existants	46 600 m ²
Surface bâtie après extension :	58 800 m ²
Surface voirie/parkings (après extension) :	58 000 m ²
Surface espaces verts/bassins (après extension) :	48 500 m ²
Hauteur du bâtiment (faitage maxi) :	13,3 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

1 Rue Denis Papin
Parc d'activités de la plaine de la
Bruche
Duttlenheim

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 32' 39" N Lat. 07° 34' 13" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'établissement est connu des services de l'état depuis 1977 (déclaration ICPE) et a fait l'objet d'une demande d'autorisation ICPE en 1997 dans le cadre d'une extension. Depuis 1997 il bénéficie d'un arrêté préfectoral en date du 17/03/1997.

Cet AP concerne l'entrepôt (rubrique 1510), les installations frigorifiques (2920), l'atelier (2930), un poste de distribution de carburant démantelé depuis (1434), un local de charge (2925).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain se trouve dans la Znieff type 2 : Ried de la Bruche de Moldsheim à Strasbourg. Il se situe à proximité immédiate de la Znieff type 1 : Ried de la Bruche à Dachstein Gare.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les monuments historiques inscrits les plus proches se situent dans le bourg de Duttlenheim, à plus de 2 km au sud (calvaire et croix de chemin).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le centre du terrain se situe en zone artificielle comme la quasi-totalité des sites industriels de la zone d'activité. Les pourtours du site sont délimités comme forêt ou fourrés humides. Voir carte Annexe 6 jointe.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRI de la Bruche a été élaboré mais n'est pas approuvé. en cours
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZCS "Secteur alluvial Rhin-Ried-Bruch" se situe à plus de 5 km au sud de notre terrain.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eau potable issue du réseau communal utilisée essentiellement pour les locaux sanitaires, le réfectoire et l'entretien des locaux. Consommation actuelle = 6000 m3/an Consommation future = 8000 m3/an Pas de consommation d'eau souterraine ou de surface. Pas d'utilisation industrielle de l'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic écologique a été réalisé sur le terrain. Il montre la présence d'espèces protégées ou sensibles (amphibiens, insectes). Un dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées sera déposé. Une note de synthèse provisoire est jointe en Annexe 9.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est à plus de 5 km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir Annexe 10 concernant l'impact sur les ZNIEFF concernées.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur le site industriel existant, en zone industrielle. Les terrains concernés sont essentiellement des zones de voirie, parkings, bâtiments détruits et espaces verts.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain se situe partiellement en partie en zone inondable. Les contraintes liées au PPRi de la Bruche (aléas faible) seront prises en compte dans le cadre du permis de construire en concertation avec les services de l'urbanisme.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Livraison et expédition des marchandises : Actuel : 90 PL/jour ---- Futur : 135 PL/jour Arrivée et départ du personnel : Actuel : 200 VL/jour ---- Futur : 300 VL/jour NB : ce trafic est maximal et ne tient pas compte du co-voiturage, de la proximité de la gare SNCF.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié au trafic routier ci-dessus. NB : Le bruit lié aux installations de l'entrepôt frigorifique vont disparaître.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>NB : Les odeurs ponctuelles issues de l'activité de la charcuterie industrielle disparaissent.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets des gaz de combustion de la chaudière utilisant du gaz naturel.</p> <p>NB : la chaudière actuelle sera remplacée par du matériel neuf répondant aux dernières normes en terme de rejets gazeux.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Rejets d'eaux usées sanitaires dans le réseau public de la zone industrielle.</p> <p>Rejet d'eaux pluviales dans le réseau public de la zone industrielle.</p> <p>Le réseau public est de type séparatif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pas d'autres que ceux décrits précédemment.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Activité logistique : déchets d'emballages non dangereux : bois, papiers/ cartons, films plastiques</p> <p>Activité tertiaire et locaux sociaux : déchets ménagers, papier, DEEE</p> <p>Entretien général du bâtiment : déchets verts, lampes, boues hydrocarburées des séparateurs à hydrocarbures traitant les eaux pluviales de voirie.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activité de logistique identique à l'activité actuelle du site existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'extension de l'entrepôt ne modifie pas de façon substantielle l'impact de l'activité par rapport à l'activité actuelle (trafic, bruit, consommation d'eau). Le projet intégrera les contraintes liées à la présence partielle de l'extension en zone inondable.

Le projet d'extension va nécessiter la destruction partielle de bosquets. Les travaux de défrichage se tiendront en dehors des périodes de nidification des oiseaux afin d'éviter la destruction d'espèces. L'aménagement des espaces verts après extension prévoit la plantation d'arbres et d'arbustes d'essences locales et la création de bassins d'agrément qui pourraient constituer de nouveaux biotopes pour la faune locale - voir plan masse.

Un dossier de demande de dérogation au titre de la destruction d'espèces protégées va être déposé après la réalisation des inventaires complémentaires nécessaires.

On notera que le projet n'est pas soumis à la procédure de défrichage - voir mail de la DDT joint - Annexe 7.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'extension va en grande partie remplacer des bâtiments vétustes. Elle s'inscrit dans le périmètre du terrain appartenant déjà à Auchan. L'extension d'activité n'apporte pas de modification importante de l'impact de l'établissement sur son environnement essentiellement industriel. Bien que situé en ZNIEFF, le terrain est avant tout un terrain industriel. Les espaces naturels qui font la sensibilité de cette ZNIEFF (prairies inondables, forêts de saules blancs...) ne se retrouvent pas dans l'enceinte de notre établissement.

Les nouveaux aménagements liés à l'extension permettront de limiter l'impact de notre établissement (régulation des eaux pluviales, création d'espaces verts et de bassins). Pour ces différentes raisons, une évaluation environnementale ne nous paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Extrait de la carte interactive des zones humides (partie 5). Annexe 7 : Plan des zones boisées et courriel de la DDT concernant le défrichage, localisation des zones boisées (6.4) Annexe 8 : Plan masse de la situation actuelle (info générale) Annexe 9 : Note sur les enjeux faune-flore (6.1) Annexe 10 : Note sur les ZNIEFF (6.1) Annexe 11 : Note sur le défrichage (6.4)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Duttenheim

le,

04 décembre 2018

Signature

